



# 40e festival tous courts

ATELIER JEUNES AUTEURS

**RÈGLEMENT 2022**

**Les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence lancent un appel à candidature pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2022 organisé en partenariat avec la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du 40e Festival Tous Courts (29 novembre au 3 décembre 2022).**

**Cet atelier s'adresse à des auteurs préparant leur premier ou deuxième court métrage.**

## **/ CANDIDATURE**

Cet atelier s'adresse à des auteurs préparant leur **premier ou deuxième court métrage (hors films autoproduits ou films de fin d'études)**.

Un auteur ne peut déposer qu'un seul projet par session.

Les candidatures sont ouvertes à tous les projets de films francophones ne dépassant pas 30 minutes, à l'exclusion de ceux ayant déjà reçu une aide à l'écriture, au développement, ou de toute autre contribution financière institutionnelle ou privée.

**Les dossiers de candidature devront être envoyés par courriel uniquement à l'adresse suivante : atelierauteurs@festivaltouscourts.com avant le vendredi 15 juillet 2022 minuit, délai de rigueur.**

Le dossier de candidature devra comprendre **les éléments suivants sur un seul fichier au format PDF de 2Mo maximum :**

- **Une page de garde avec le titre du scénario**, le nom de(s) auteur(s), coordonnées postales, email et téléphone.
- **Un synopsis** de 10 lignes maximum
- **Un scénario développé** n'excédant pas 30 pages
- **Une note d'intention** d'une ou deux pages donnant des indications sur le traitement cinématographique (image, son, montage, etc.)
- **Une fiche technique** sur une page (durée du film, support, couleur ou noir et blanc, décors, etc.)
- **Un CV complet de l'auteur** (environ une page)
- **Pour les frais de dossier** : un virement de 10 euros (RIB transmis par email à réception du dossier de candidature) ou un chèque à l'ordre des Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence (adresse en page 2).

**Seuls les dossiers complets, frais de dossier compris, seront soumis au comité de lecture.**

## **/ SÉLECTION**

**Le comité de lecture désignera les 11 projets retenus pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2022.** Les réponses seront communiquées entre le 17 et le 20 Octobre 2022 par email, elles seront non motivées et sans appel après les délibérations du comité

**L'Atelier Jeunes Auteurs 2022 se déroulera sur 6 demi-journées du mercredi 30 novembre au samedi 3 décembre 2022 durant la 40e édition du Festival Tous Courts.**

## **/ CONDITIONS D'ACCUEIL**

Pour les auteurs dont les projets sont retenus, les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence prennent en charge :

- 3 nuits d'hôtel (B/B)
- Une participation au voyage aller-retour dans la limite de 75 € (sous forme de remboursement sur place, sur présentation du titre de transport).
- Une participation à 6 repas à hauteur de 15 € par repas.

Dans le cas d'un projet co-écrit, nous n'accueillerons qu'une seule personne.

## **/ MENTION DE L'ATELIER JEUNES AUTEURS**

Important : Lorsque le projet d'un scénario a obtenu le soutien d'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence et qu'il aboutit à la réalisation du film, **il devra être fait mention au générique : « Le scénario de ce film a été soutenu dans le cadre de l'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence ».**

## **/ CONTACT**

Pour toute question : [atelierauteurs@festivaltouscourts.com](mailto:atelierauteurs@festivaltouscourts.com)

ASSOCIATION RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES D'AIX-EN-PROVENCE  
Association d'intérêt général loi 1901  
SIRET : 352 629 737 00045

Adresse : 1, Place John Rewald 13100 Aix-en-Provence

Tel +33(0)4 42 27 08 64

[festivaltouscourts.com](http://festivaltouscourts.com)